

Mesures d'entrée sur le territoire et mesures aux frontières instaurées par le Gouvernement du Japon pour prévenir la propagation du SARS-CoV-2 (Covid-19), effectives à partir de 0 h 00 (heure standard du Japon) le 11 octobre 2022

Exigences relatives aux visas

À partir du 11 octobre 2022 à 0 h 00 (heure standard du Japon), le Gouvernement du Japon réinstaurera son dispositif de mesures d'exemption de visa. La liste des pays/régions concernés par ce dispositif d'exemption de visa en fonction du type de passeport est consultable sur:

- https://www.mofa.go.jp/j_info/visit/visa/short/novisa.html (séjours de courte durée)
- https://www.mofa.go.jp/ca/fna/page22e_000692.html (titulaires d'un passeport diplomatique/officiel)
- https://www.mofa.go.jp/ca/fna/page22e_000930.html (titulaires d'un laissez-passer de Nations Unies)

Indépendamment de toute exigence régissant les visas, tous les arrivants doivent fournir soit:

- Un certificat valide de vaccination contre la Covid-19 (3 doses) au moyen d'un/de vaccin(s) figurant sur le Liste d'utilisation d'urgence (EUL) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS);
ou
- Un certificat de résultat négatif d'un test Covid-19 effectué dans les 72 heures avant le départ depuis le pays/de la région d'origine.

Certificat de vaccination

Les exigences relatives aux certificats de vaccination, dont la liste des vaccins agréés par le Gouvernement du Japon, sont consultables sur: <https://www.mhlw.go.jp/content/000997373.pdf> (uniquement en anglais)

Test Covid-19 préalable au départ (exigé uniquement si vous ne pouvez pas fournir un certificat de vaccination valide)

Les exigences relatives au test Covid-19 préalable au départ, dont le type de test, le format du certificat de test ainsi que les informations qui doivent y être mentionnées sont consultables sur:

https://www.mhlw.go.jp/stf/covid-19/border_test.html

Il est vivement conseillé d'utiliser le formulaire officiel du Ministère japonais de la santé, du travail et des affaires sociales, qui est disponible en plusieurs langues:

- <https://www.mhlw.go.jp/content/000799426.pdf> (anglais)
- <https://www.mhlw.go.jp/content/000909641.pdf> (français)
- <https://www.mhlw.go.jp/content/000909638.pdf> (espagnol)

Les participants sont également vivement invités à se mettre en rapport avec l'Ambassade ou le Consulat du Japon le plus proche de leur domicile afin d'obtenir un visa d'entrée sur le territoire ou d'accomplir toutes autres formalités d'immigration.